Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260518-2026_05_12_04-DE

Mardi 12 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Mai, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants	12
Date de la convocation	6 Mai 2026

PRESENTS HOUEIX Raymond TRIBALLIER Joël LE NOCHER Delphine

BROHAN Hervé POISSEMEUX Emmanuelle LE GUILLANTON Hippolyte

MONNIER Karine LE BRUN Delphine RETO Ronan

PAUL Aurélie TOUZÉ Maëlle BOURHIS Antoine

BOURHIS Typhaine

ABSENTS

EXCUSES BOLAN Alexandre

NON EXCUSES LE COURTOIS Anthony

Désignation du secrétaire de séance : Ronan RETO

Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Délibération 2026-05-12-04

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260518-2026_05_12_04-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose à l'unanimité les 24 personnes suivantes à la direction générale des finances publiques :

- TRIBALLIER Joël
- LE NOCHER Delphine
- BROHAN Hervé
- POISSEMEUX Emmanuelle
- LE GUILLANTON Hippolyte
- MONNIER Karine
- LE BRUN Delphine
- LE COURTOIS Anthony
- RETO Ronan
- BOLAN Alexandre
- PAUL Aurélie
- TOUZÉ Maëlle
- BOURHIS Antoine
- BOURHIS Typhaine
- BELIN Elodie
- LE LUHERNE Jean-Yves
- CORFMAT Jean-Pierre
- FERRAND Jacky
- LE BRUN Gilles
- RIO Allain
- De CHABANNES Alain
- LABEUR Chantal
- GICQUEL Philippe
- DENOUAL Sylvie

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 15 mai 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

Raymond HOUEIX
MAIRE

Ronan RETO
Le secrétaire de séance